

Municipalité de Corgémont



CORGÉMONT

**Votation municipale  
du 26 septembre 2021**

# **MESSAGE**

**du Conseil municipal au  
Corps électoral de Corgémont**

***Acceptez-vous le crédit d'engagement de 1'900'000  
francs pour la réfection des rues « Sur le Crêt » et  
« Champs-Martin » avec l'infrastructure souterraine ?***

## Etat actuel

Actuellement, ces deux rues se caractérisent de la façon suivante :

- Le coffre, les revêtements et les dépotoirs de la chaussée sont en mauvais état et ils ne répondent plus aux exigences actuelles.
- La géométrie routière, les espaces de parcage et les cheminements piétonniers sont mal définis ce qui crée un sentiment d'insécurité pour les utilisateurs.
- L'éclairage public ne respecte plus les normes routières en vigueur.
- Les eaux usées et les eaux claires sont évacuées selon le système unitaire (eaux usées et eaux claires dans le même collecteur = eaux mélangées) et le réseau est fréquemment saturé.
- Plusieurs tronçons des canalisations communales et privées sont en mauvais état et ils nécessitent d'être réfectionnés ou modifiés (tuyaux cassés, non étanches, chambres de contrôle défectueuses, ...).
- Le réseau des conduites d'alimentation en eau potable date de plus de 60 ans, ce qui engendre un nombre croissant de réparations onéreuses.

Sur la base de cet état des lieux, ainsi que les synergies induites par la construction du Home « Les Bouleaux », le Conseil communal propose à la population de procéder à la réfection de l'intégralité de l'infrastructure et de la superstructure de ces deux rues communales.

## Descriptif des travaux

Les travaux peuvent se résumer ainsi :

- a) Réfection complète et redimensionnement de la chaussée (coffre, revêtements, dépotoirs, candélabres LED).
  - Sécurisation de l'espace public et privé.
- b) Aménagement d'un trottoir entre la rue du Crêt et l'accès au Home.
  - Sécurisation des cheminements piétonniers.

- c) Construction de nouveaux collecteurs des eaux usées et des eaux claires. Mise en conformité des raccordements d'eaux usées et d'eaux claires des biens-fonds riverains des travaux.
- Améliorer la capacité d'évacuation et suppression des risques de pollution du sol.
- d) Renouvellement total de la conduite d'alimentation en eau potable jusqu'en dehors de l'espace de la chaussée.
- Suppression des fuites et réduction des dépenses d'entretien.
- e) Adaptation des réseaux des services électriques et de télécommunications et mise en place des conduites pour le chauffage à distance (à charge des fournisseurs).
- Optimiser les réseaux et éviter des réouvertures de la chaussée.

## Crédit

Chaussée yc éclairage (Surface = 3'000 m <sup>2</sup> )	CHF 1'070'000.—
Assainissement (Longueur des collecteurs = 415 m)	CHF 420'000.—
Alimentation en eau (Longueur = 320 m)	CHF 285'000.—
<u>Divers et imprévus</u>	<u>CHF 125'000.—</u>
<b>Total du crédit à voter (inclus TVA 7.7 %)</b>	<b>CHF 1'900'000.—</b>

Les travaux d'assainissement (CHF 420'000.—) ainsi que le remplacement de la conduite d'eau (CHF 285'000.—) seront financés par les fonds spéciaux respectifs d'assainissement et d'alimentation en eau.

Les travaux routiers (CHF 1'070'000.—) seront financés par le compte d'exploitation.

Le remplacement des hydrantes est subventionné à hauteur de CHF 9'000.—.

Les travaux sont planifiés d'avril à novembre 2022.

## Recommandation

Afin de sécuriser l'espace public et privé ainsi que de respecter les normes de construction de réseaux en vigueur, le Conseil municipal vous recommande d'accepter le crédit de CHF 1'900'000.— pour la réfection globale des rues « Sur le Crêt » et « Champs-Martin ».



**Pour ces motifs, le Conseil municipal vous invite, citoyennes et citoyens de Corgémont, à soutenir ce projet en votant OUI le 26 septembre 2021.**

Le Conseil municipal